

DES LIVRES RÉCENTS SUR « L'OPUS DEI »

Prélature personnelle érigée en 1982, l'*Opus Dei* compte 77 000 membres laïcs, près de 1 500 prêtres et 350 séminaristes. L'organisation vient de faire son entrée dans une vingtaine de nouveaux pays dont la Pologne, la Côte d'Ivoire, l'Inde et Singapour. Les livres sur l'*Opus* se multiplient dans les divers pays, signe que le public ne reste pas indifférent en présence de cette expansion d'un nouveau groupe catholique qui pénètre dans le tissu de nos sociétés modernes. Afin d'orienter les lecteurs nous jetons un bref regard critique sur cette littérature récente.

a) A gauche nous situons les polémistes qui tentent de pénétrer à l'intérieur de ce qu'ils appellent « une puissance occulte » qui manipulerait sans cesse les leviers de la politique ou des finances et ne reculerait ni devant les détournements de fonds ni devant les conspirations. Dans ces récits nous trouvons le schéma classique, simplificateur et souvent caricatural de l'anticléricalisme des XVIII^e et XIX^e siècles. C'est le cas du n° spécial de *Golias* (n° 30) publié à Lyon en 1992. Un autre ouvrage vient de paraître, signé par un ancien jésuite, Michael WALSH et intitulé *Le monde secret de l'Opus Dei, Fondation et histoire d'une puissance occulte* (éd. Pygmalion). Tout l'ouvrage porte l'empreinte du dénigrement. Tout ce qui aurait pu paraître positif est passé sous silence. Manifestement cet ex-jésuite reproche à l'*Opus Dei* d'être fidèle à l'autorité du magistère, à la piété traditionnelle, au sens de la prière, à toute la tradition de l'ascèse chrétienne.

b) Au centre se trouvent des auteurs qui cherchent à comprendre l'organisation, la spiritualité et l'apostolat de l'œuvre. Ils estiment que l'engagement de dizaines de milliers d'hommes et de femmes dans une organisation catholique moderne bien structurée, mérite une étude approfondie.

Le meilleur livre d'initiation reste Dominique LE TOURNEAU, *L'Opus Dei, (Que sais-je ?, Paris, Puf, 1994, 4^e éd.)*. L'auteur approche l'œuvre de l'intérieur, avec sympathie. La présentation est claire et classique : vie du fondateur, spiritualité, structure juridique et membres de l'*Opus Dei*; lignes directrices sur la vocation chrétienne, le mariage, le sacerdoce, la sainteté. Grâce à ce petit ouvrage le lecteur connaît la manière dont les membres de la Prélature de l'*Opus Dei* vivent et exercent leur apostolat dans leur travail quotidien, quel que soit leur milieu social. Une bonne bibliographie permet au lecteur de poursuivre son information.

De la plume de Luc NEFONTAINE, un autre opuscule *L'Opus Dei* (oublié par Desclée dans la collection « Bref », 1993). L'auteur tente de présenter la Prélature « d'une manière neutre et lucide ». Ici aussi le schéma est classique : portrait

du fondateur, structures, organisation et spiritualité; puis visages de l'O.D. Puisée en grande partie à des sources fiables, la documentation s'inspire parfois de pamphlets ou d'extraits de journaux ce qui en diminue le sérieux. Des informations reprises à *Golias* ou aux déclarations d'anciens membres doivent être passées au crible de la critique par le lecteur. Dans sa conclusion, l'auteur dresse cependant un bilan positif d'une institution dont le message de sainteté « a fait son chemin à travers le monde ».

c) Dans une autre voie se situe la documentation directe sur l'*Opus Dei*. Sur le fondateur José-Maria Escriva on a déjà beaucoup écrit. Le dernier ouvrage est l'interview réalisée par Cesare CAVALLERI, *Entretiens sur le fondateur de l'Opus Dei* (Paris, Le Laurier, 1994). Peu de temps avant sa mort Mgr Alvaro del Portillo, son successeur y livre ses souvenirs de grand témoin, au directeur de la revue italienne *Studi Catholici*.

Un ouvrage fort important est la volumineuse étude intitulée *L'itinéraire juridique de l'Opus Dei. Histoire et défense d'un charisme*. (Paris, Desclée, 1992) faite par A. de FUENMAYOR, V. GÓMEZ-IGLESIAS et J.-L. ILLANES et préfacée par le professeur P. Ourliac de l'Institut de France. Ce livre montre le long cheminement du charisme sur les sentiers juridiques de l'institution ecclésiastique : de la naissance en 1928 à la « pieuse union » en 1941 jusqu'à la création d'un « institut séculier » en 1947, ce qui a permis l'étape du statut interdiocésain. Vient ensuite le Concile Vatican II et son appel universel à la sainteté que les laïcs doivent chercher dans les activités quotidiennes. Le décret *Presbyterorum ordinis* du 7 décembre 1965 stipule au n° 10 qu'il pourra être utile de créer des prélatures personnelles pour des activités pastorales particulières dans les différents milieux sociaux. Le 25 janvier 1983, le Souverain Pontife promulguait le nouveau Code de droit canonique qui comprend un titre spécial (canons 294-297) sur les prélatures personnelles. C'est le 19 mars 1983 qu'eut lieu la cérémonie d'inauguration officielle de la « Prélature de la Sainte Croix et Opus Dei » en la Basilique Saint-Eugène à Rome. Le Vatican avait consulté plus de 2 000 évêques de 39 pays où l'Œuvre était implantée.

Cet ouvrage de 814 pages rapporte l'histoire complète de l'itinéraire juridique du charisme. Il est un outil indispensable pour tous les auteurs qui veulent faire une étude sérieuse sur l'*Opus Dei*. En même temps il éclaire singulièrement l'histoire de l'Église au XX^e siècle.

Julien RIES
Louvain-la-Neuve